

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de

Garlan

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R.

2° Par qui est-elle tenue ?

R.

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R.

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R.

Et combien de pensionnaires ?

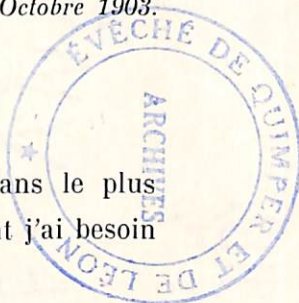
R.

4° A qui appartient l'immeuble ?

R.

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R.



Paroisse de

Garlan

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R.

2° Par qui est-elle tenue ?

R.

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R.

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R.

Et combien de pensionnaires ?

R.

4° A qui appartient l'immeuble ?

R.

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R.

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R.

Non
Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R.

Elle a eu lieu le 30 Août 1902

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R.

Quel en est le nombre ?

R.

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R.

Veuillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.